



PROJET PEDAGOGIQUE

CRECHE CARNOUX AVENIR

**20 avenue Paul Cézanne
13470 Carnoux en Provence**

SOMMAIRE

I - PRESENTATION GLOBALE DE LA STRUCTURE ET DU PROJET PEDAGOGIQUE

1. Introduction
2. Présentation du personnel, des espaces de vie, des intervenants extérieurs
3. Projet pédagogique

II - LES PRINCIPES EDUCATIFS

1. Les besoins de l'enfant
2. Les principes
3. Les moyens
4. Le positionnement professionnel

III - RENCONTRE ET ACCUEIL INDIVIDUALISE

1. L'inscription
2. L'adaptation
3. Les transmissions

IV - LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

1. Alimentation
2. Sommeil
3. Soins et hygiène
4. Les activités et l'éveil

V - VIVRE UNE JOURNEE A CARNOUX

VI - LES PROJETS ET LES FESTIVITES

1. L'année 2016/2017
2. L'année 2017/2018
3. Les temps festifs

CONCLUSION

I - PRESENTATION GLOBALE DE LA STRUCTURE ET DU PROJET PEDAGOGIQUE

1 - INTRODUCTION

La Crèche de Carnoux en Provence est un multi-accueil gérée par l'Association CARNOUX AVENIR. Elle se situe Avenue Paul Cézanne, en face du gymnase et à proximité d'un petit parc.

Elle est un lieu de vie accueillant et chaleureux pour les jeunes enfants de 3 mois à 4 ans révolu, confiés à un personnel qualifié et diplômé.

Ce service prend en compte l'évolution des besoins des parents et tâche de répondre au mieux aux demandes spécifiques des familles et aux situations d'urgence.

La halte garderie parentale a ouvert ses portes en 1983, une année après la création de l'association Carnoux Avenir. En ce qui concerne le Centre Aéré, il voit le jour en 1986. Depuis le 2 septembre 2014, la crèche a un agrément de 59 enfants et l'accueil de loisirs sans hébergement devient communal compte tenu des nouveaux rythmes scolaires. A ce jour (août 2017), le multi accueil est à nouveau en mutation puisque des travaux d'agrandissement sont en cours pour tendre vers un agrément de 75 enfants pour janvier 2018. Les enfants sont repartis sur 5 sections avec un pôle petit (2 sections) et un pôle grand (3 sections).

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 7H30 à 18H30. Elle est fermée tout le mois d'août, soit 4 semaines, et 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An.

2- PRESENTATION DU PERSONNEL, DES ESPACES DE VIE ET DES INTERVENANTS EXTERIEURS

- **L'équipe** est pluri disciplinaire, elle se compose tout d'abord d'un duo de direction avec la directrice éducatrice de jeunes enfants, de sa directrice adjointe infirmière et d'une deuxième éducatrice de jeunes enfants de terrain.

L'équipe éducative

La directrice

Elle est rattachée à la directrice de l'association, sa mission est d'assurer la direction de la crèche et à l'accompagnement des équipes. Elle est la responsable technique et pédagogique en partenariat avec l'éducatrice de jeunes enfants. Elle veille au bon fonctionnement de la crèche et au bien être de tous (bien être physique et mental, règles d'hygiène et de sécurité, encadrement d'équipe...)

Même si la responsabilité finale lui incombe, la directrice délègue. Au quotidien, chaque membre de l'équipe est responsabilisé et il n'y a donc pas de notions de hiérarchie dans le travail auprès des enfants et des familles.

Elle planifie le déroulement de la journée avec l'aide de la directrice adjointe.

Etre directrice d'une crèche, c'est aussi gérer et animer toute une équipe, du recrutement du personnel à l'organisation des plannings, en passant par l'animation de "journées pédagogiques" et la prise en charge des stagiaires.

Elle est également l'interlocutrice privilégiée des parents :

Elle accueille généralement le matin ;

Elle organise et préside les réunions ;

Elle répond aux multiples interrogations et appelle la famille lorsque l'enfant est malade ;

Elle peut également servir d'intermédiaire en cas de désaccord entre le personnel et les parents

Enfin, il ne faut pas oublier qu'une grande partie de ses journées est consacrée à des tâches administratives (comptabilité, gestion du matériel, etc.).

La directrice adjointe

Infirmière Diplômée d'Etat, la Directrice adjointe veille au bon développement physique et psychique de l'enfant.

Pour cela elle assure une surveillance médico-sociale des enfants et intervient également en matière de prévention.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des parents concernant la santé de leurs enfants.

Elle intervient donc dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de la sécurité.

Ses missions consistent en :

La réalisation des soins auprès des enfants : désinfection des plaies, administration des médicaments sur prescription médicale.

Education en matière d'hygiène corporelle des enfants,

Formation du personnel sur l'hygiène corporelle et celle des locaux.

L'élaboration des protocoles médicaux en lien avec la pédiatre de la crèche

L'organisation et suivi des visites médicales

L'élaboration des menus avec l'aide de la responsable de la cuisine

La Directrice adjointe seconde la directrice dans les tâches administratives et assure également un management de proximité, en accompagnant l'équipe au quotidien dans leurs fonctions.

La coordinatrice

La coordinatrice de notre multi accueil est un membre bénévole du Conseil d'Administration.

Par sa longue expérience professionnelle (Auxiliaire de Puériculture), elle se positionne avec l'équipe dans une démarche de sensibilisation professionnelle et de conseils pédagogiques.

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE)

Elle est rattachée à la directrice et à son adjointe, elle intervient dans un cadre éducatif (éveil des enfants), préventif (observation du comportement de l'enfant) et relationnel auprès des enfants et des parents (lien parents-enfants et milieu familial-collectivité). Elle favorise le développement global de l'enfant (autonomie, apprentissage, expérimentations, socialisation), stimule et coordonne au quotidien l'action éducative de l'équipe. Elle participe à l'élaboration du projet pédagogique spécifique à la crèche, en collaboration avec toute son équipe et s'assure de sa bonne application au quotidien.

L'auxiliaire de puériculture

Elle est la référente de chaque section, elle est dynamique et moteur pour sa section. La direction lui délègue des missions essentielles dans l'accompagnement des enfants et de ses parents. Etre l'auxiliaire de puériculture de sa section c'est :

- garantir un accueil dans les meilleures conditions possibles des enfants et de leurs familles pour leur assurer le bien-être physique et psychologique dont ils ont besoin.
- apporter à l'enfant accueilli la sécurité matérielle et affective, favoriser son bien-être et son éveil dans le cadre d'activités prenant en compte son rythme et sa culture familiale, avec le souci de respecter les besoins individuels et collectifs.
- participer au quotidien à l'aménagement du temps et de l'espace afin de rendre ce lieu de vie le mieux adapté et le plus accueillant possible.
- répondre aux demandes des parents en matière d'écoute et de conseils dans une démarche de soutien à la parentalité sans jugements.
- veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

L'auxiliaire favorise, toujours en lien avec les parents, la diversification de l'alimentation de l'enfant, veille à la qualité de son sommeil, participe à son apprentissage de la propreté, et l'amène doucement vers l'acquisition de son autonomie. Elle se positionne dans une démarche de prévention et de sensibilisation médicale en lien avec nos partenaires (pédiatre, psychologue et infirmière)

L'animatrice d'éveil

Elle réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être de l'enfant. Elle a un rôle relationnel auprès des parents sur les temps d'accueil. Elle assure l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant, des locaux et du matériel. Elle est accompagnée et guidée par l'Auxiliaire de puériculture référente de sa section.

Les stagiaires

Ils sont en observation active. Selon leur convention, leur formation (CAP petite enfance, infirmière, BEP Sanitaire et Sociale, auxiliaire), ils assurent la prise en charge de l'enfant au quotidien sous la supervision de l'auxiliaire de la section, de l'éducatrice ou de la directrice, qui les initie aux différentes techniques par exemple le change chez le nourrisson et l'organisation des tâches et responsabilités au sein de l'équipe. Une évaluation est faite au cours du stage et à la fin. L'équipe encadrante du stagiaire attend du dynamisme, une prise d'initiatives (sous supervision) et un fil conducteur avec des objectifs de stage qui nous permettront de guider et former au plus près des besoins du stagiaire.

L'équipe technique :

La chef cuisinière :

Passes les commandes des denrées alimentaires

Réceptionne et contrôle les livraisons

Prépare les repas tout en adhérant au projet d'animation (menus à thème)

Responsable de sa cuisine et du matériel dont elle dispose (hygiène, conditions de stockage de la nourriture)

Applique les normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) : consiste à mettre en place des procédures permettant de maîtriser les risques alimentaires.

Forme et dirige l'aide cuisinière dont elle supervise les tâches.

L'aide cuisinière :

Assiste la cuisinière dans la préparation des repas.

S'occupe du nettoyage du réfectoire et de la vaisselle.

Veille à l'hygiène de la cuisine.

Le personnel d'entretien :

Assure le nettoyage de locaux et des sanitaires et du matériel conformément aux procédures mises en place.

LES ESPACES DE VIE

CINQ SECTIONS

Pôle petit

Les roses (3 à 12 mois) :

Au nombre de 16

- 1 salle d'activités et de séjour
- 1 salle de change
- 1 biberonnerie
- 2 dortoirs aménagés
- 1 terrasse avec sol souple

Les jaunes (12 à 18 mois) :

Au nombre de 24

- 1 salle d'activités et d'accueil commune
- 2 dortoirs aménagés
- 1 salle de change avec sanitaires
- 1 espace extérieur avec gazon synthétique

Pôle grand

Les ciels (à partir de 18/ 24 mois) :

Au nombre de 16

- 2 salles d'activités avec cloison amovible
- 1 dortoir
- 1 salle de change avec sanitaires

Les turquoises (à partir de 24 mois) :

Au nombre de 16

- 1 salle d'activités
- 1 dortoir
- 1 salle de change avec sanitaires

Les verts (à partir de 24/30 mois) Nouveaux locaux en 2018 :

Au nombre de 16

- 1 salle d'activité
- 1 dortoir
- 1 salle de change avec sanitaires

Parties communes (1^{er} étage) :

- Un hall muni d'une structure motrice, espace créativité, coin calme.
- Un espace extérieur avec sol souple, structures motrices, maison, toboggan, véhicules, trampoline.
- Espace extérieur sous préau

Un espace extérieur similaire est présent au rez de jardin pour proposer un temps de jeux en petits groupes.

- **Intervenants extérieurs**

Certains intervenants extérieurs peuvent interagir au sein de l'équipe pluridisciplinaire :

Le médecin de la crèche

Il assure les visites d'admission des nouveaux enfants mais consulte également sur place les enfants présentant des signes cliniques de pathologies diverses le jour de sa visite. Il est dans une démarche de prévention et d'accompagnement à la santé des équipes qui sont auprès des enfants.

La psychologue

Elle se déplace 2 fois par mois sur une demi-journée.

Elle peut intervenir sur demande de la directrice qui fait remonter une problématique lui venant de l'équipe. Elle se rend sur la crèche pour échanger sur les difficultés et observations des équipes. Mais elle est également présente dans une démarche de prévention et d'accompagnement, à travers des temps d'observation des enfants.

A chaque venue sur la crèche, elle prend un temps avec la direction et l'EJE pour faire un bilan de son intervention quotidienne et donne des pistes d'actions pour accompagner les enfants concernés et leurs familles.

Elle est enfin disponible, sur demande des parents ou de l'équipe de direction, pour prendre rendez-vous avec les parents dans une dynamique d'écoute et d'aide à la parentalité.

La musicienne

Aline est une salariée de l'association « A petits sons » qui intervient durant l'année sur des ateliers musicaux auprès de chaque groupe d'enfants (des roses au vert.) Elle est présente une demi journée par semaine et propose des ateliers où l'on chante, danse et chaque enfant manipule des instruments divers et variés aux rythmes des saisons et des trouvailles d'Aline.

3- PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est à dissocier du projet éducatif. En effet, dans un premier temps nous parlons de projet éducatif où l'on présente les valeurs de l'institution telles que l'autonomie ou encore le respect du rythme de chaque enfant. Puis le projet pédagogique met en lumière les pratiques professionnelles nécessaires à l'application de ces valeurs. Le projet pédagogique permet de dégager des objectifs spécifiques pour chacune des sections et de définir quels moyens l'équipe met en place afin de répondre à ses objectifs. Il permet également de poser des mots sur nos pratiques et de prendre du recul pour réévaluer les besoins.

II - LES PRINCIPES EDUCATIFS

La fréquentation de la collectivité par un jeune enfant est une période dit « sensible » car les acquisitions sont intenses, nombreuses et essentielles au bon développement psycho-socio éducatif de l'enfant. Ces acquisitions permettront à l'enfant d'atteindre un degré d'autonomie et des possibilités d'échanges avec le monde extérieur qui l'entoure. L'enfant construit également sa personnalité, il apprendra à se connaître, à vivre en groupe, à partager, à communiquer avec les autres, et à respecter les règles sociales.

Chaque enfant est différent dans la mesure où il a sa propre histoire, son schéma familial ses propres représentations et modèles éducatifs et un potentiel bien spécifique.

1. Les besoins de l'enfant

La satisfaction des différents besoins de l'enfant, permet un développement harmonieux de l'enfant. Certains sont vitaux : *Respirer - Boire - Manger - Dormir - Eliminer*

(Les 14 besoins de Virginia Henderson)

D'autres, tout aussi importants, sont liés aux développements moteur, psychologique et sociaux-affectifs : *Sécurité - Affectivité - Repères - Rituels - Environnement adapté - Cadre - Eveil - Communication*

2. Les principes

Pour essayer de satisfaire au mieux les besoins des enfants accueillis à la crèche, l'équipe professionnelle a mis en place, des pratiques éducatives respectant un certain nombre de principes :

- **Respect du rythme** : le rythme est propre à chacun, ne jamais oublier qu'il est une personne dans un groupe.
- **L'accompagnement à l'autonomie** : nous accompagnons l'enfant pour lui permettre de faire par lui-même. Comme le dit Maria Montessori « **apprends-moi à faire seul** »
- **La verbalisation** : nous mettons des mots sur ce que l'enfant vit et nous l'encourageons à exprimer ce qu'il ressent : comprendre et se faire comprendre.
« **L'homme est un être de communication** »

- **L'éveil:** l'enfant a le droit de « ne rien faire » ou de jouer seul ou avec les autres ainsi que de participer ou non à des activités plus dirigées ou encore d'être à l'écoute des envies. « Rien faire » veut dire beaucoup pour l'enfant. En effet, un enfant est toujours en action que ce soit dans une construction mentale, dans l'observation, plongé dans son imaginaire...

L'apprentissage de la vie quotidienne est également une activité pour l'enfant à travers tous les temps forts qu'il vit au sein de la collectivité.

3. Les moyens

- **Environnement permissif**

L'enfant a besoin de faire ses propres expériences.

Il veut découvrir, apprendre, sentir, goûter, percevoir et être en interaction avec les autres.

Il est donc important que les adultes chargés de son éducation ne fassent rien pour freiner le penchant naturel de l'enfant pour l'expérience. Plus nous le valorisons dans ses initiatives et l'aiderons dans ses objectifs, plus il évoluera dans ses aptitudes. Tout en accompagnant l'enfant, l'adulte doit lui laisser la possibilité de décider lui-même de l'expérience de son propre corps, de ses mouvements, de ses actions, des objets qui l'entourent.

L'enfant est acteur de son développement et prend des responsabilités à son niveau sous la responsabilité de l'adulte.

Pour contribuer à ce milieu permissif, l'espace a été conçu de manière à ce que les enfants puissent accéder à un grand nombre d'activités sans toujours solliciter l'adulte. De même une grande place est laissée à l'activité autonome. Un milieu permissif, c'est également laisser l'enfant s'exprimer et libérer ses émotions : peur, joie, chagrin, colère. A cet âge, c'est un apprentissage difficile pour l'enfant qui ne trouve pas toujours les moyens adaptés. Pour ne pas entraver le bon développement de l'enfant, l'adulte ne doit pas inhiber cette expression mais au contraire l'encourager et offrir à l'enfant la possibilité de l'exprimer tout en garantissant un cadre sécurisé.

Cadre structurant

L'enfant, quel que soit son âge, a besoin pour s'épanouir de trouver un cadre sécurisant. Ce dernier est impulsé par les limites établies et par les différents repères qui sécurisent et stabilisent l'enfant.

L'enfant appelé à devenir un individu intégré dans une collectivité doit apprendre à respecter certaines règles qui sont élaborées par l'équipe et adoptées par tous, ainsi les enfants seront rassurés dans un cadre qui ne change pas en fonction des professionnels.

Les règles peuvent être source de frustrations pour l'enfant. Elles nécessitent donc de l'adulte un accompagnement soutenu pour expliquer la démarche et accompagner l'enfant dans cette immaturité émotionnelle.

- **Les repères**

L'enfant a besoin de se situer et pourra le faire en s'appuyant sur des repères.

Les repères temporels : Ceux sont essentiellement les moments forts de la journée : regroupements, temps d'éveil, repas, sieste, temps d'accueil. Ces repères jalonnent le temps, mais c'est aussi leur répétition qui aide à l'établissement du sentiment de sécurité.

Les repères spatiaux : L'aménagement de la crèche est structuré de façon à ce que les enfants se repèrent facilement. Les sections disposent de différents coins (calme, les jeux, symbolique, moteur, espace de repos et de restauration fixes.)

D'autres repères donnent à l'enfant la possibilité d'être reconnu comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe : son casier, porte doudou, porte manteau et espace sieste, sont marqués par l'étiquette de l'enfant.

Les repères humains : Les professionnels avec un planning régulier sont les références physiques et affectives du lieu assurant la continuité, le suivi des enfants. Ce sont eux qui jouent un rôle de repère.

4. Le positionnement professionnel

L'objectif auprès des enfants accueillis est de les aider à trouver leur place au sein du groupe et de les accompagner dans leur développement et acquisitions.

Outre les moyens matériels mis à disposition des enfants, nous considérons que le soutien et l'accompagnement affectif sont les éléments moteurs primordiaux qui vont aider l'enfant dans son évolution. Ils nécessitent une grande disponibilité psychique et physique de l'adulte.

Cette disponibilité ne peut s'envisager que si l'adulte a une position éloignée de l'activisme et est dans l'empathie. L'adulte qui ne cesse de proposer des activités retire à l'enfant la possibilité d'être moteur de ses actions et donc d'être l'acteur principal de son développement. Une telle attitude de l'adulte risque en effet d'inhiber l'imagination de l'enfant, sa créativité.

De plus, l'adulte toujours dans " *le faire* " ne peut pas prendre le recul nécessaire pour observer et écouter, mettre des mots et transposer à l'écrit « la quotidienneté » de chaque enfant.

- **L'observation**

C'est un outil de travail important. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres (adultes enfants).

Le fruit de ces observations permet :

- Une meilleure connaissance de l'enfant
- De suivre son évolution (acquisitions, stades de développement, place dans le groupe...)
- De décoder des demandes et besoins
- D'être dans la prévention

C'est à partir de ces observations que peuvent être adaptées et affinées les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Le fruit de ces observations n'a de valeur que s'il est échangé dans un souci de complémentarité et d'objectivité. De plus, cette connaissance permet d'échanger individuellement lors des transmissions avec la famille sur le vécu de leur enfant, au-delà des informations physiologiques.

De plus, un regard porté par l'adulte est sécurisant pour l'enfant et lui permet d'exister et d'évoluer avec plus d'aisance.

- **L'écoute**

L'enfant a besoin d'être entendu. Là encore, l'adulte sera plus à même de répondre à ce besoin s'il se montre disponible. Lors de ces apprentissages, ces évolutions, l'enfant peut être confronté à certaines difficultés. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte afin de pouvoir les dépasser.

L'enfant éprouve aussi du plaisir, de la joie à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale.

Les enfants que nous accueillons ne possédant pas encore pleinement le langage verbal, ils communiquent, s'expriment par le non-verbal (mimiques, positions, grimaces...). Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non-verbal pour veiller à accompagner au mieux l'enfant.

- **La verbalisation**

Le langage verbal occupe une place dans la relation qui s'établit entre l'enfant et son environnement. Dès son plus jeune âge, l'enfant est plongé dans ce bain de langage. Les paroles qui peuvent accompagner nos faits et gestes apaisent et sécurisent l'enfant. Parler à un enfant, c'est le considérer comme un sujet et non comme un objet. La verbalisation contribue à l'instauration de la relation de confiance.

En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps (attitudes, pleurs, cris...), l'adulte lui signifie qu'il l'entend, qu'il le comprend et l'invite surtout à être en contact avec lui-même et à entrer dans le monde de la communication.

- **Le travail d'équipe**

La qualité du travail d'équipe contribue par excellence à la qualité de l'accueil des enfants et des familles.

La parole et la concertation joue un rôle important dans le travail d'équipe.

Il est nécessaire que cette parole circule librement afin :

- que chacun s'affirme
- d'éviter les non-dits et donc les tensions nuisibles au bon fonctionnement de la crèche
- de trouver une cohérence et de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants.

Certains temps sont prévus pour les échanges divers :

- Chaque jour un temps de transmission permet de suivre dans la continuité la journée de chaque enfant (son développement, sa santé, ses rythmes, les informations données par la famille...)
- Une réunion informative parents/ professionnelles en début d'année
- Rencontre AP / équipe encadrante tous les 15 jours : les Auxiliaires de puériculture de chaque section se détachent 1h pour échanger sur les besoins, organiser les événements festifs, faire remonter tous points essentiels.
- Une réunion de section trimestrielle : elle permet à l'équipe de partager des observations, des réflexions, des idées, de s'interroger sur ses pratiques. Les remises en cause et les questionnements aident alors à affiner les attitudes éducatives.
- Une réunion d'équipe trimestrielle : Les informations sur l'organisation et les événements sont transmises. Puis dans un second temps, l'EJE travaille avec l'équipe sur une thématique (projet pédagogique, fiche de transmissions, fiche d'adaptation...)
- Une rencontre tous les 15 jours avec une psychologue (extérieur à la crèche) qui a essentiellement un rôle d'écoute. Par sa position elle peut permettre à l'équipe d'analyser, de clarifier certaines situations mais aussi de prendre du recul.

A savoir, toutes les personnes travaillant auprès des enfants peuvent accueillir, faire des transmissions.

Dans un tel fonctionnement, chacun avec sa personnalité (richesses, valeurs), sa formation et/ou son expérience peut apporter sa contribution au projet en se sentant responsable, impliqué et reconnu.

C'est le projet pédagogique élaboré en équipe qui détermine les axes et orientations pédagogiques et qui est le fil conducteur de l'équipe.

III- RENCONTRE ET ACCUEIL

L'accueil est un moment privilégié où se crée un premier lien entre l'enfant, sa famille et les professionnels de la structure.

Il se déroule dans un climat chaleureux et de confiance permettant de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de ses parents.

Chaque enfant est accueilli comme individu à part entière avec son histoire, sa famille et sa culture de manière respectueuse.

1. L'inscription

Les préinscriptions se font au service administratif de l'association. Une commission est ensuite organisée par toute l'équipe de direction pour les entrées des futurs enfants à la crèche. Les parents sont ensuite contactés et un dossier leur est remis. Ce dossier est à ramener sur rendez-vous auprès de la directrice ou de son adjointe.

La fiche de préinscription rempli par les parents, permet de connaître les desideratas de la famille et la date souhaitée d'entrée en crèche dans un premier temps.

Lors de l'inscription au centre multi accueil un premier contact s'établit entre l'équipe, les parents et l'enfant.

Le premier contact se fait tout d'abord avec la directrice de la crèche lors de la remise du dossier d'inscription (trousseau 2017) où la directrice fait une présentation de la structure et de son fonctionnement. Elle répond aux questionnements et/ou aux inquiétudes que peuvent avoir les parents qui vont nous confier leur enfant. Nous présentons également le projet pédagogique et le personnel de la section respective. Une relation, peu à peu va s'établir entre l'équipe, les parents et l'enfant. Cette relation sera renforcée par la rencontre lors de l'adaptation. Une date est également fixée pour une visite d'admission avec le médecin de la crèche. Cette visite reste obligatoire car elle permet de vérifier les vaccinations, et de connaître les antécédents familiaux.

2. L'adaptation

C'est un temps de partage qui permet à l'enfant, à l'équipe, et aux parents de faire connaissance. C'est aussi l'occasion pour les parents de pouvoir exprimer leurs sentiments face à la future séparation.

C'est au cours de l'adaptation qu'une référente de section s'informe des habitudes de l'enfant, ses rituels (doudou), son histoire, son sommeil, ses habitudes alimentaires... Ce temps d'échange est un outil précieux pour l'équipe qui permettra d'établir un climat de sécurité affective tout en entretenant une continuité avec les habitudes de vie de la maison.

L'enfant et ses parents sont accompagnés, soutenus, pour vivre au mieux la séparation et pour s'inscrire progressivement dans le lieu et le groupe. L'individualité et le confort de l'enfant et sa famille sont la priorité à toute adaptation.

L'adaptation se fera sur une quinzaine de jours et progressivement. Le premier jour la maman ou le papa reste avec l'enfant dans la section et profite de remplir un petit questionnaire avec l'auxiliaire de la section afin de bien connaître l'enfant. La professionnelle veille à s'adresser à l'enfant quel que soit son âge en l'incluant lors de cette rencontre. Puis l'enfant restera progressivement 1 heure, 2 heures etc.... puis pour un repas ou un biberon puis la sieste puis une journée. Dans la mesure du possible, dans un premier temps nous conseillons aux parents de laisser leur enfant pour des petites journées notamment quand l'adaptation est difficile.

Ainsi la séparation se fait en douceur et selon le rythme de chacun. Nous remarquons que ces différentes étapes, indispensables, permettent à l'enfant d'être en sécurité affective et matérielle ; elles permettent également à l'équipe de mieux percevoir les besoins des enfants et donc de mieux y répondre.

L'équipe prendra également le temps de préparer l'arrivée de l'enfant en délimitant ses espaces personnalisés grâce aux repères (image qui le suivra durant les années de crèche, annoté près de ses effets personnels). Nous privilégions dans une visée bienveillante, de permettre à l'enfant d'avoir à disposition son objet transitionnel (doudou/sucette) qui est rassurant et permet, surtout lors de cette période d'adaptation, de décharger ses émotions fortes et se sécuriser.

Enfin durant la période dite « d'adaptation », les parents seront informés du vécu de la journée et son fonctionnement tout en ayant des détails sur le comportement de leur enfant.

3. Les transmissions

L'accueil du matin est un moment clé de la journée, il se déroule dans la section ou dans la pièce d'accueil commun selon l'heure d'arrivée. La professionnelle accueillante (auxiliaire de puériculture, animatrice d'éveil, éducatrice jeunes enfants, directrice adjointe ou directrice) prend soin d'aménager différents espaces afin de pouvoir proposer des activités libres à l'arrivée des enfants. Une autre professionnelle encadre le groupe d'enfant pendant ce temps.

Elle pose les questions nécessaires (sans être intrusive) et prendra soin de s'adresser également à l'enfant afin de l'inclure dans cet échange. La professionnelle sera également disponible pour répondre aux interrogations des parents et prendre le temps du « au revoir » avec son enfant.

Cette attitude générale permet de créer un climat rassurant et de confiance qui facilite la séparation entre le parent et son enfant. De plus, cette posture respectueuse envers le parent est essentielle pour sortir des jugements ou non dits qui pourraient entraver le lien de confiance créé auparavant.

En ce qui concerne l'outil de communication, nous avons mis en place un classeur de transmissions individualisées qui permet la continuité entre la crèche et la maison et inversement. Il permet également à l'équipe de se tenir informé de tous changements ou état de l'enfant. Ces échanges réciproques sont inscrits dans une démarche bienveillante.

Ce classeur renseigne sur les heures d'arrivée et de départ des enfants, sur le rythme de sommeil, l'heure des repas, l'appétit de l'enfant, l'hygiène, les changements, les nouvelles acquisitions, les activités, l'éveil, la vie en collectivité.

En ce qui concerne l'accueil du soir, le temps de transmissions se déroulera comme celui du matin. Ce moment de retrouvailles est un instant d'émotion où enfants et parents se retrouvent. La professionnelle leur laissera le temps, puis restituera les points essentiels et les anecdotes de la journée qui seront notés dans le classeur de vie. C'est donc un moment de transition entre la collectivité et le foyer familial.

IV- LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT

1- ALIMENTATION

Le temps des repas est un moment convivial, relationnel et de découverte (verbalisation des différents aliments, différentes textures, couleur).

Dans un souci de bienveillance et de respect l'enfant ne sera jamais forcé à manger un aliment qu'il ne souhaite pas car lui seul connaît ses besoins et désirs. Nous les invitons à goûter à tous les aliments ; les assiettes et les plats sont présentés de façon agréable ; nous commentons les odeurs, les couleurs...

Le repas et le goûter seront toujours donnés à la même heure.

Les menus adaptés et équilibrés sont réalisés en étroite collaboration avec une nutritionniste et le personnel de cuisine. Les menus sont aussi à l'affichage à la semaine.

Les repas sont préparés sur place par deux cuisinières.

Dans chaque section, les professionnelles commandent les repas à partir de la fiche alimentaire mais aussi en fonction des textures adaptées à chaque enfant et en respectant les convictions religieuses (sans viande) et allergique.

- **Chez les bébés**

Dès l'adaptation, une fiche alimentaire est soigneusement remplie par les parents avec l'aide de la professionnelle. Cette fiche assure le lien entre le domicile (où est débuté la diversification alimentaire) et la crèche afin d'éviter les risques d'allergies alimentaires. Elle est modifiable dès qu'il est introduit un nouvel aliment à la maison.

La faim est ressentie comme une réalité intense et immédiate. La professionnelle est attentive à satisfaire ce besoin fondamental en s'adaptant aux rythmes de l'enfant. Elle respecte donc les horaires minimum d'intervalles de chaque tétée ainsi que les informations données par les parents. La prise du biberon se fait dans les bras de la professionnelle. Afin de s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille, la mère a la possibilité de tirer son lait et de l'acheminer sur la crèche en respectant les protocoles (document « *recommandations du ministère de la santé* » remis à la mère et signature d'un contrat qui stipule qu'elle a pris connaissance des conditions de tirage et d'acheminement) mis en vigueur au sein de la crèche.

Les plus petits dans la section des bébés prennent leur repas soit dans le transat dans une réciprocité avec la professionnelle qui lui donne à manger, soit dans une chaise face à l'adulte au niveau de la table, avec un mobilier à hauteur d'enfant. Ce choix se fait en fonction du développement moteur de l'enfant et sa capacité à tenir assis à table dans une position confortable (projet pour la rentrée 2017).

Le repas étant un moment d'échange, de plaisir et de respect des gestes lents, des regards, des paroles permettent à l'enfant de se sentir en sécurité. Nous encourageons les nouvelles acquisitions, nous les accompagnons dans leurs différents apprentissages tout en respectant leur rythme, et l'âge de chacun.

Pour les plus petits l'adulte a également une cuillère et tantôt l'une tantôt l'autre parvient à la bouche de l'enfant.

Durant l'attente du repas, une professionnelle est toujours disponible au sol avec les enfants pour limiter toute frustration.

- **Chez les moyens et les grands**

Autour du repas, des rituels sont instaurés chez les grands et les moyens : lavage des mains au lavabo avant le repas, au gant après le repas et temps calme avant les temps de restauration.

Afin de favoriser leur autonomie, on les laisse manger seul pour les plus grands, mais un adulte est toujours présent à chaque table.

En lien avec le projet éducatif, la même professionnelle fait office de repère humain à table.

Pour les jaune ; les enfants mangent dans leur section.

Pour les 3 sections de grands (ciel, turquoise, vert), les enfants mangeront dans le réfectoire entre 11H et 11H30. Le matériel de restauration est proposé en fonction des capacités et envies des enfants au rythme de l'année (bec verseur/ verre, fourchette ou cuillère...)

Certaines sections ont mis en place un rituel de déplacement pour se rendre au réfectoire de façon calme et collective (le petit train, la marche de la fourmi, anneaux).

En ce qui concerne le goûter, les enfants mangent chacun dans leur section aux alentours de 15H.

- **Projet d'accueil individualisé (PAI)**

En cas de contre-indication médicale ou d'allergie alimentaire, les enfants peuvent être accueillis à la crèche sous réserve d'un PAI mis en place. Les parents signent un contrat entre la directrice, le médecin de la crèche et l'allergologue/médecin traitant. Les conditions de restauration particulières seront vues avec la direction.

3- LE SOMMEIL

Le sommeil est un temps primordial et nécessaire au bon développement de l'enfant. Afin de le favoriser au mieux, la professionnelle ne forcera pas un enfant à dormir mais pourra plutôt lui proposer de se reposer. Elle sera attentive à ne pas réveiller un enfant qui dort.

Nous tentons de respecter le rythme de chacun, de favoriser l'endormissement en mettant en place des repères (doudou, même emplacement des lits..), de respecter ses rituels

d'endormissement pour favoriser un sommeil de qualité ; respect du petit voisin qui dort, besoin de dormir à proximité de l'adulte, position ventrale sous le regard de l'adulte...

Dans les dortoirs une luminosité est maintenue pour une meilleure visibilité et surveillance mais aussi pour que l'enfant intègre le rythme diurne.

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, la professionnelle accueillante notera lors de l'adaptation ces informations essentielles.

Lors de l'accueil du matin, la professionnelle qui fait les transmissions aux parents, prendra connaissance du rythme de sommeil de l'enfant durant la nuit ou le weekend.

- **Chez les bébés**

La professionnelle sera attentive aux signes de fatigue de l'enfant pour pouvoir proposer l'endormissement au moment le plus opportun.

Dans la section des bébés, les professionnelles assure une surveillance physique des dortoirs par des allers-venus.

En général, les bébés dorment tout au long de la journée à des rythmes qui leurs sont propres. Une pièce dans chaque section est aménagée en dortoir voire en 2 dortoirs. Chez les bébés un parc est situé dans la section pour permettre aux bébés insécures de dormir près de l'adulte.

- **Chez les moyens et les grands**

L'enfant dispose d'un espace individuel dans le dortoir avec un lit adapté à son développement (lit à barreaux ou matelas au sol), ainsi qu'un repère visuel qui lui permettra d'aller se coucher sur son propre lit.

Dans la section des moyens et des grands, la sieste est proposée après le repas. Cependant, si l'état de l'enfant le nécessite, la professionnelle proposera un temps de repos lorsque le besoin s'en fera ressentir. Lors de ces temps de sieste, une ou deux professionnelles accompagnent de façon individuelle les enfants pendant l'endormissement. La surveillance des dortoirs est toujours assurée par une professionnelle (roulement).

Dans un souci d'autonomisation, dans la section des moyens et des grands, les enfants sont invités à se déchausser et à placer leurs chaussures dans une bannette personnelle où son repère visuel sera placé. A leur réveil, les enfants se saisissent de celle-ci afin de se changer. Une fois prêt, les enfants regagnent la section où la professionnelle aura installée des jeux calmes et diversifiés dans l'attente du lever échelonné de ses camarades.

3. SOIN ET HYGIENE

Tous les soins apportés aux enfants sont des temps qui se doivent d'être privilégiés, entre l'adulte encadrant et l'enfant. Lors des soins, l'enfant découvre son corps par le toucher et la parole, l'adulte doit rester attentif aux actes qu'il a sur le corps de l'enfant et aux mots qui accompagnent l'acte. Une communication s'établit par des gestes, des mimiques, des paroles. Nous expliquons à l'enfant ce que nous nous lui faisons ; nos gestes sont lents et doux. Nous prenons le temps afin que l'enfant puisse réaliser ce qui lui est fait nous l'encourageons à participer pour qu'il ne subisse pas l'action.

Le respect de la pudeur ne doit pas être négligé, la professionnelle se doit donc de veiller à ce que les changes ne se fassent pas devant des personnes extérieures à la crèche et de limiter les allers venus entre les professionnelles.

Les enfants sont changés en fonction de leur besoin, soit au minimum deux à trois fois par jour.

Pour les plus grands, ils peuvent accéder à la table de change par un petit escalier, ou aller aux toilettes ou au pot (selon leur sensibilité) pour ceux qui n'ont plus de couche.

L'apprentissage de la propreté se fait au rythme de chacun et en continuité avec les parents à la maison. Nous ne forçons jamais les enfants. Quand ils le demandent, nous leur proposons le pot, nous les accompagnons dans cette nouvelle acquisition qui se fait par mimétisme et répétitivité.

L'instauration du change debout (en cas d'urine) est pratiquée dans la section des grands, elle émerge pour certains enfants en cours d'acquisition de la propreté. Cette démarche auprès des enfants répond à des besoins en lien avec la propreté. Le change debout valorise et favorise l'autonomie des enfants de la section, qui par mimétisme instaure d'eux même cette façon d'appréhender le change à la crèche.

Les enfants sont accompagnés par la parole de l'adulte, qui vient les guider dans les étapes du change. Ils sont donc acteur du soin en enlevant la couche et en la jetant, en allant sur les toilettes ou sur le pot. En plus, d'apporter de l'estime de soi à l'enfant et de l'impliquer dans son change, cela permet une meilleure ergonomie de la professionnelle qui est assise à hauteur d'enfant.

L'apprentissage de la propreté est amené dans le respect de la maturité neuro musculaire (celle des sphincters), intellectuelle (l'enfant doit comprendre ce qu'on lui demande et son langage doit être assez développé pour qu'il puisse demander d'aller aux toilettes) et affective (l'enfant a envie de faire plaisir).

Suite à des observations de la part des professionnelles, un échange avec la famille s'installe autour de l'acquisition de la propreté. En effet, un enfant réclamant les toilettes ; ayant la couche sèche dans la matinée ou au lever de sieste ; un enfant qui se déshabille lorsqu'il est souillé, sont autant d'observations qui nous donnent matière à échanger avec les familles sur le comportement de l'enfant à la maison. Durant ces discussions sur la propreté nous expliquons que l'acquisition de la propreté débute à domicile, pendant cette période l'équipe est présente pour soutenir les parents et instaurer une continuité dans cette étape fondamentale. En conséquence, l'équipe propose au moment des changes un passage aux toilettes pour qu'ils aient des repères mais aussi tout au long de la journée.

Soins médicaux

A la remise du dossier d'inscription par la directrice, les parents doivent remettre une ordonnance des « médicaments utilisables en crèche » est signée par le médecin de la crèche, les parents et la directrice. Les parents seront toujours prévenus par la directrice ou une personne de continuité de direction si nous devons avoir recours à un traitement.

Lors de la visite d'admission en présence du médecin de crèche, les parents doivent venir avec l'enfant et son carnet de santé, les vaccinations doivent être à jour. C'est un moment d'échange où la mère peut nous faire part de sa grossesse, de l'accouchement et où on apprend à connaître l'enfant sur un plan médical.

La crèche est un lieu de vie et même si cela n'est pas sa fonction première, le personnel diplômé peut donc se voir amener à administrer des soins médicaux. C'est pour cette raison que tout est « *protocolisé* » au sein de la crèche, afin de répondre à un besoin fondamental qui pourrait être altéré. Un enfant malade peut être accueilli sur la crèche (si son état ne nécessite pas d'éviction), dans ce cas une fois l'ordonnance ponctuelle validée par la directrice (traitement dans un emballage neuf). Le traitement est ensuite donné aux horaires requis par un membre de la direction ou professionnelle diplômée.

Accompagnement spécifique enfant porteur de handicap

La crèche peut s'adapter à l'accueil d'un enfant porteur de handicap ou d'une maladie chronique et lui permettre de s'épanouir, de grandir le plus harmonieusement possible. Il est primordial de prendre le temps d'être à l'écoute des besoins de l'enfant et de sa famille pour instaurer un climat de confiance et gérer au mieux le handicap ou la maladie. La période d'adaptation peut être modifiée afin de respecter ses besoins et ses potentialités.

Suivant le handicap, en accord avec le médecin de la PMI, un PAI sera mis en place en fonction de la pathologie, le personnel sera sensibilisé et formé aux besoins auxquels ils peuvent avoir à faire face tous les jours dans l'exercice de ses fonctions. Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la collectivité, c'est utiliser la diversité pour familiariser les enfants aux notions de respect, d'altérité et de diversité.

Une intégration véritable est un processus d'adaptation réciproque de l'enfant, des familles et des professionnels. Il ne suffit pas de mettre un enfant porteur d'un handicap au milieu d'autres, pour qu'il y ait intégration. Pour mener à bien ce travail, nous collaborons avec le C.A.M.S.P (Centre d'Action Médico Social Précoce). Il permet un suivi parallèle, il accompagne l'enfant, nous apporte une aide, des conseils, grâce aux intervenants (kinésithérapeutes, orthophonistes, éducatrices, puéricultrices).

Notre projet est le même pour tous les enfants : accueillir l'enfant dans le respect de son rythme, de son identité et de ses besoins propres. Bien entendu cet accueil demande aux équipes parfois plus d'investissement, de disponibilité, d'écoute et de compréhension, mais il est une source d'enrichissement.

4. ACTIVITES ET EVEIL

Jouer c'est s'amuser, explorer, manipuler, imiter. Le jeu fait partie intégrante du développement de l'enfant, il est pour lui une sorte de plaisir, d'éveil et de socialisation. Il apparaît comme comportement spontané qui permet à l'enfant d'exprimer pleinement sa créativité, son imaginaire, ses potentialités mais aussi développer sa personnalité, sa motricité et de grandir.

Les activités libres pour l'enfant, la relation aux choses et aux personnes s'effectuent essentiellement par le jeu qui est là la base de son développement cognitif, moteur et affectif. Afin que l'enfant s'exprime pleinement, l'équipe veillera à disposer des jeux adaptés en fonction de leur tranche d'âge dans les espaces aménagés de la structure. Ces jeux resteront à disposition afin que les enfants aient plusieurs propositions dans la journée. Il est important de laisser l'enfant « autonome » dans la découverte de ses capacités.

- **Jeu libre**

Le jeu libre est le jeu que l'enfant décide de mettre en place pour lui-même. Les professionnelles mettent à disposition des jeux adaptés au développement de l'enfant afin d'assouvir son besoin d'expérimentation personnel, celui-ci pourra jouer librement sous l'encadrement de la professionnelle qui veillera à favoriser les échanges avec l'enfant et l'observation.

- **Aménagement espace**

L'aménagement de l'espace doit proposer à l'enfant une diversité de jeux et de jouets accessibles pour qu'il puisse répondre à un besoin et s'évader dans l'imaginaire et de se construire.

L'espace de jeux symboliques (poupées, dinettes, etc.) favorise la socialisation. Le jeu symbolique est pour l'enfant son moyen d'expression propre, indispensable pour mieux comprendre l'environnement social dans lequel il se trouve, et exprimer ses ressentis. Il donne à l'enfant la possibilité de déplacer ses sentiments positifs ou négatifs sur des objets qu'il maîtrise.

L'espace calme (lectures et chansons) est accessible à tous les enfants, les livres sont à leur disposition. Cet espace est un lieu de manipulation libre, mais aussi de temps d'histoires racontées aux enfants par l'adulte.

L'espace de jeux à disposition (puzzles, encastrements, cubes, animaux, voitures..) l'enfant s'essaie, fait des expériences, crée, recommence. C'est le temps de la découverte, de la rencontre avec l'autre et de la répétitivité.

L'espace extérieur et moteur est aménagé afin de proposer aux enfants des jeux diversifiés : activité psychomotrice libre (ballons, vélos, trotteurs, toboggans, cabane, courir, escalader, sauter, etc.)

- **Activités**

La professionnelle pourra aussi mettre en place des activités semi dirigées, l'adulte s'adresse alors à un petit groupe d'enfant qui, sous son encadrement pourra exploiter certaines potentialités (en jouant au bac à semoule, peinture, collage, parcours psychomoteur, loto des couleurs.....), avec des consignes dans un but éducatif, tout en laissant le choix d'agir en fonction de son stade de développement. Les propositions d'ateliers dépendent des centres d'intérêts des enfants accueillis, selon leur âge, leurs besoins de découvertes.

Les activités permettent à l'enfant de prendre conscience et de découvrir :

- soi-même
- les autres
- l'environnement
- et de se développer au niveau moteur, sensoriel, langagier, social et affectif

Ces jeux et activités que l'enfant a investis ou non durant la journée, sont l'outil d'un échange avec les familles pendant les temps de transmission du soir. En effet, une discussion s'instaure autour de la journée de l'enfant, de ses plaisirs, ses envies, ses difficultés. Le jeu fait partie intégrante du quotidien de l'enfant. Pour cela un projet a été mis en place dans la section des grands. L'échange oral qui est fait entre les parents et la professionnelle au sujet des activités, se complète d'un affichage visuel. Ce support mentionne à travers des photos, les activités proposées dans la journée. L'objectif de cet affichage est de permettre aux parents d'associer le visuel à l'activité qui est exprimée aux transmissions, pour une meilleure connaissance ainsi que parfois un appui pour des propositions ludiques à la maison.

Les équipes bénéficient de supports pédagogiques pour anticiper et diversifier les propositions faites aux enfants.

- **Développement de l'enfant et propositions**

Toutes les activités menées auront pour but de stimuler l'enfant sur le plan sensoriel et psychomoteur et la professionnelle proposera ces jeux en fonction de leur acquisition :

Les bébés : motricité libre, préhension

Les activités seront aussi proposées sur la notion de motricité libre en proposant plutôt à l'enfant d'être sur un tapis d'éveil pour favoriser sa liberté de mouvement...

- Surfaces à escalader pour se tenir debout
- Hochets, petits jouets
- Comptines avec jeu de mains
- Tapis de sol avec différentes matières
- Manipulation de gros cubes ou de legos, boîtes
- Objets qui roulent
- Tableaux d'éveil
- Caisses à vider
- jouer à cache-cache (autour d'une chanson, se cacher le visage avec ses mains)

Les moyens : exploration, motricité, sons

Il explore les caractéristiques des objets (mou, dur, lourd, forme...)

- Malle à découverte avec objets et tissus différents
- Manipulation (pâte à sel, à modeler)
- Peinture, coloriage sur grand espace
- gommettes
- Legos
- Ballons

- Instruments de musique, tambours
- Parcours de motricité, tunnel
- Objets à tirer ou à pousser
- Récipient à remplir
- Chansons
- Feuilles à déchirer

Les grands : imitation, concentration, motricité, autonomie

- Puzzles
- Jeux d'encastrement et construction
- Enfilages de perle
- Lotos
- Dînette, poupée
- Peinture, coloriage
- Manipulation sable
- Déguisements, marionnettes
- Musique
- Parcours moteur avec consigne simple
- Livres, histoires

V - UNE JOURNEE A CARNOUX

L'accueil des familles se fait dès 7H30 par 2 professionnelles dans la section des jaunes. Elles ont au préalable installé la section pour que l'enfant soit accueilli dans un environnement chaleureux.

A 8h30 Les roses regagnent leurs sections pour plus de passibilité et de sécurité. Les grands (ciel, turquoise, vert) se déplacent à 8h dans l'atrium du pôle grand pour finir l'accueil jusqu'à 9H30.

1. Pôle petit

L'accueil se termine à 9H30. Cependant en ce qui concerne les enfants de la section rose, une flexibilité est accordée sur les heures d'arrivée car nous respectons leur rythme de sommeil.

Les enfants qui présentent les premiers signes de fatigue sont recouchés. Une professionnelle reste toujours auprès des enfants, leur propose sa disponibilité et favorise la sécurité affective en étant disponible pour rassurer un enfant qui a fait une expérience déstabilisante pour lui (roule en se retournant). Elle est donc présente pour verbaliser ce qu'il s'est passé et mettre des mots sur le ressenti du bébé, tout en le prenant aux bras s'il montre qu'il en a besoin pour canaliser son émotion.

Pour les jaunes (moyens) un espace temps d'activités et jeux est proposé dans la matinée, en fonction des envies et des capacités des enfants.

Un temps de change s'effectue entre 10H et 11H pour l'ensemble des enfants, tout en s'adaptant à chacun.

A 11h00 les repas (sur chariot) arrivent dans la section pour l'ensemble du groupe d'enfants.

Pour les roses (bébés) : Dès la rentrée 2017, les repas seront gardés au chaud pendant deux heures grâce au bain marie se trouvant dans la « biberonnerie ». Les professionnelles prépareront l'assiette de chaque enfant au moment de son repas. En fonction des transmissions du matin les professionnelles déterminent quels seront les enfants susceptibles d'avoir faim en premier.

Après les repas (on s'assure que le temps de digestion soit respecté) si des enfants présentent des signes de fatigue, ils seront dans un premier temps changé puis accompagnés à l'endormissement.

Pour les jaunes : les enfants vont au dortoir en présence des professionnelles aux alentours de 12H15. L'endormissement et les réveils se font de façon échelonnée en fonction du besoin de sommeil de chacun. Une professionnelle est toujours présente dans le dortoir pour permettre à un enfant insécure de se réveiller paisiblement ou encore de rendormir un enfant au sommeil léger enfin de garantir la sécurité du groupe...

Les enfants se réveillent, sont préparés, bénéficient de jeux à disposition en libre accès.

A 15h00, les enfants commencent à goûter. Le déroulement du goûter est le même que celui du repas (en tenant compte des transmissions du midi). En effet, pour les roses, la prise de biberon ou le yaourt sont donnés en fonction du besoin de manger toutes les 3 ou 4h et de la prise du repas de midi (peu mangé à midi, besoin plutôt au goûter)

Dès 16h30, les enfants et professionnelles de la section des roses, rejoignent l'espace d'accueil de la section jaune.

L'accueil des parents se fait jusqu'à 18H30 dans la section commune jaune.

2. Pôle grand

A partir de 8h et jusqu'à 9h, l'accueil des 3 groupes de grands s'effectue en commun dans l'atrium grand. De 9h à 9h30 (la fin d'accueil), les enfants regagnent leurs sections respectives. L'équipe de professionnelles ayant pris soin d'avoir compté le nombre d'enfants et d'avoir récupéré les informations essentielles concernant l'accueil. Les enfants sont en jeux libres jusqu'à la fin de l'accueil.

Un projet de section est en cours de réflexion dans les sections des grands. Ce projet photos est en lien avec l'arrivée des enfants au temps d'accueil. En effet, il consiste à signifier (mentionner) la présence effective de l'enfant à la crèche par l'affichage de sa photo d'identité sur un support représentant la crèche. Les photos sont accrochées sur le mur de l'entrée de la section, le parent et son enfant la prennent et viennent dire bonjour à la professionnelle d'accueil en affichant la photo sur le support présent en section. Ce projet a pour objectif d'inclure enfant/parent/ professionnelle dans la vie de la crèche. L'attente à l'extérieur peut être un temps d'échange entre familles ou/et avec les enfants sur la connaissance des copains de crèche mais aussi sur la présence et l'absence des enfants pour chaque journée.

Aux alentours de 9H25 il est demandé aux enfants de ranger les jeux ensemble et de se regrouper sur le tapis pour un temps calme avant les propositions d'activités diverses. C'est à ce moment-là qu'un lien est fait avec le support où les photos des enfants figurent. Enfin un temps de lecture ou de chansons bref est instauré pour ramener un environnement serein avant les activités en petits groupes.

Dès 9H30 les sections évoluent en petits groupes, des activités semi dirigées ou dirigées sont proposées de façon diversifiées par les équipes.

Entre 10h et 11H les professionnelles débutent les changes et proposent soit des jeux libres soit de se défouler à l'extérieur.

Aux alentours de 10H55 un second temps calme est mis en place avec simultanément le lavage des mains.

Entre 11H ET 11H30 les repas se prennent par section dans le réfectoire commun. Chaque professionnelle s'assoit à la même table et représente le repère visuel des enfants. A la fin du repas, on invite chaque enfant à se débarbouiller soi-même. Les enfants sont changés si besoin, un passage aux toilettes est proposé pour les enfants propres. On invite ensuite les enfants à aller dans leurs dortoirs respectifs en ayant au préalable mis leurs affaires dans leurs casiers individuels. Les réveils se font de façon échelonnée, les enfants sont en jeux libres et passent au change, ils s'habillent avec l'aide de l'adulte.

Avant 15h un troisième temps calme est proposé autour de chanson sur le tapis.

A 15h30 des jeux sont proposées aux enfants ou encore si le temps le permet ils sortent dans leur jardin. Toute action ludique autour de l'autonomie est proposée par l'équipe aux enfants. En ce qui concerne l'habillement pour aller à l'extérieur, les professionnelles proposent de « faire le papillon » qui est une technique pour se vêtir seul.

16h00 les premiers parents arrivent, les transmissions sont faites de préférence par la professionnelle de la section.

A 16h30 c'est le regroupement des sections. Les sections de grands se rassemblent.

A 17h50 l'accueil se fait en commun dans la section des jaunes.

VI- LES PROJETS ET FESTIVITES

1. ANNEE 2016/2017

Le thème choisit en équipe cette année est le thème « Nature et découvertes ». Il est développé dans chaque section de façons diverses. Chaque projet de section a évolué au fil des saisons et des événements de l'année. Les cuisinières participent à ce thème, à travers la proposition de repas thématiques en lien avec les festivités (repas d'automne, d'hiver, nouvel an chinois, de printemps, chandeleur, repas de Pâques) et projets (buffet et pic nique) dans une démarche d'autonomie) de la crèche. Les sections ont également été décorées par les activités manuelles des enfants, ainsi que la décoration du réfectoire qui a évolué au rythme des saisons autour des éléments de la nature.

2. ANNEE 2017/2018

Le thème de l'année à venir est celui de « La faune et la flore ».

3. LES TEMPS FESTIFS

Ce sont des temps conviviaux organisés à la crèche pour les enfants (avec ou sans la présence des parents selon les événements) qui permettent de ponctuer l'année tout en stimulant l'imaginaire et la créativité des enfants.

- **Les anniversaires**

Ils sont fêtés deux fois par mois de façon collective. Ces jours-là la cuisine prépare un gâteau pour les enfants et fournit les bougies. Le projet de l'année à venir est de profiter des ateliers cuisine proposés aux 3 sections de grands, pour que les enfants confectionnent eux-mêmes les gâteaux d'anniversaire. Un affichage photo est réalisé suite à ce moment convivial.

- **La semaine du goût**

La célèbre semaine du goût fera son arrivée à la crèche durant la semaine du 9 au 13 octobre 2017. Cette thématique gastronomique est un moment de partage autour de la découverte du goût à travers les saveurs, textures et toutes autres créativité artistiques.

- **Fête de la citrouille et de l'automne**

En octobre, les équipes organisent une fête sur le thème automnal. A cette occasion, les équipes revêtiront des couleurs de saison (orange, marron) et inviteront les parents à habiller les enfants en conséquence. Ce jour-là les activités proposées permettront aux enfants de découvrir des citrouilles en les décorant, d'utiliser des supports aux couleurs de l'automne (gommettes, feuille morte) et de partager un repas sur la thématique automnale. Cette année la fête des châtaignes sera à l'honneur le 2 novembre.

- **Noël**

Les professionnelles prendront soin d'immerger les enfants dans cette atmosphère féerique. Pendant le mois de décembre, elles proposeront des activités adaptées (comptines, ateliers de manipulation, arts plastiques..) permettant les échanges autour de ce sujet avec les enfants stimulant ainsi leur imaginaire.

Ce temps sera ponctué par un repas de fête avec un buffet à hauteur d'enfant, ainsi qu'un spectacle d'un intervenant extérieur pour l'ensemble des enfants. Une attention particulière sera portée à chacun des enfants de la crèche.

- **Le carnaval**

Cet évènement aura lieu en avril. A cette occasion, les enfants (s'ils le souhaitent) pourront revêtir un costume autour du thème proposé de l'année. Les équipes seront également déguisées pour partager ce moment de plaisir et de joie ensemble. Afin de préparer cette fête avec les enfants, les équipes proposeront des activités adaptées (confection d'accessoires, peinture) qui susciteront la curiosité de l'enfant et sa créativité.

Aline notre intervenante musique anime un temps de chansons et de danses réunissant l'ensemble des groupes d'enfant.

- **La médiathèque**

Au mois de mai, nous sommes invités par la médiathèque de Carnoux, pour une représentation choisie en amont par l'équipe. Le spectacle est en lien avec un livre proposé et connu par les jeunes enfants de la crèche. Ce temps permet de sortir des locaux avec les enfants et parents accompagnateurs, ainsi que de leur faire découvrir un nouveau support d'expression que la théâtralisation.

- **La ferme pédagogique**

Au mois de Mai la ferme d'Auriol se déplace dans le jardin des enfants pour une découverte riche et sensorielle avec les animaux de la ferme. Cette rencontre se partage avec l'adulte qui échange avec les enfants sur ses animaux, qui proposent de les nourrir ou encore de rentrer dans l'enclos à leur contact.

- **Le pic nique**

En fin d'année, nous profitons du beau temps, pour rassembler les enfants autour d'un repas collectif et convivial. En effet, les enfants mangent ensemble à l'extérieur sur des nappes fleuries.

- **Fête de fin d'année**

Cette fête vient clôturer une année passée tous ensemble, elle permet de dire « au revoir » aux futurs « écoliers », mais surtout c'est un temps de retrouvailles entres parents/enfants/professionnels pour échanger, partager, se souvenir des moments qui les ont réunis à la crèche.

Cette année (2017) nous avons proposé une nouveauté : une exposition artistique avec les chefs d'œuvre des enfants de chaque section, autour d'un buffet convivial offert par l'association Carnoux Avenir. Cependant la kermesse sera de retour pour l'année 2018.

Ces temps privilégiés permettent de réunir parents enfants et professionnelles autour d'un moment de fête. Afin d'assurer le bon déroulement, une organisation sera réalisée en équipe en amont et transmise aux familles. Au niveau sécurité, la présence de deux parents maximum sera demandée aux familles.

A ces temps festifs s'ajoutent des temps d'ateliers fixes à l'année :

- Atelier musicaux avec Aline,
- Atelier cuisine par petits groupes avec une professionnelle. Les recettes sont diversifiées et adaptées au projet (gâteau d'anniversaire). Le temps de confection et de découverte se réalise dans le réfectoire.
- Atelier psychomoteur avec un espace dédié à ce temps de partage au DOJO du gymnase de Carnoux.

CONCLUSION

Le projet pédagogique est écrit chaque année, il nous sert de fil conducteur chaque jour et nous aide à repenser nos pratiques professionnelles.

Cette année la mise en place de réunions d'équipe trimestrielles avec thématique, a permis à l'équipe de faire partie intégrante du projet, de s'impliquer davantage et d'approfondir certains points qui s'avèreraient nécessaires toujours dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants au quotidien.

Il est important d'évaluer la bonne conduite du projet. L'évaluation du projet se fera à partir d'objectifs que nous nous sommes fixés. Penser, réfléchir, réaménager, proposer, évoluer, sont toutes les démarches nécessaires à la mise en place et au maintien des valeurs qui animent l'équipe autour du projet pédagogique.